



Appui aux
micro-projets
associatifs
en Poitou-Charentes



Fonds Social Européen

« Les 7R de Textiles en Mer ».

Réduire, Repenser, Réutiliser, Recréer, Recycler, Relayer, Respecter.

L'association Echo-Mer déploie «Les 7R de Textiles en Mer », une opération dans la lignée du développement durable dont l'objectif est de créer une filière de recyclage des matières textiles usagées en provenance de la filière nautique en vue de fabriquer et commercialiser des sacs cabas réutilisables, solutions alternatives à l'utilisation massive de sacs jetables et visant l'abandon progressif des sacs plastiques.

Ce concept intègre les trois piliers du Développement Durable : l'aspect environnemental, l'aspect économique et l'aspect social.

« En qualité d'éco-citoyen et acteur économique, je m'engage à respecter les 7R de Textiles en Mer et donc de respecter les règles suivantes » :

Art-1 Réduire : La réduction des déchets à la source est une priorité. En m'engageant dans une collecte des voiles, tissus, je participe à la création d'une filière. Cette filière permet une réduction du besoin des sacs plastiques.

Art-2 Repenser : Au sein de mon activité je repense toute la gestion des déchets et acquiert de nouveaux réflexes et une connaissance générale des impacts environnementaux générés par mon activité.

Art-3 Réutiliser : La fabrication de la gamme « Textiles en Mer » permettra de réutiliser les matières collectées, et de fabriquer des sacs et autres éléments pérennes, comme les sacs cabas, les sacs sortie de caisse et les sacs à tout faire.

Art-4 Recréer : Un vieux pavillon se transforme en cabas, une toile de spi renaît en sacs à course, une bâche, en sac de voyage, etc. La matière devient source d'inspiration.

Mon action permet de développer des emplois particuliers dans le domaine artisanal et deviendra peut-être à terme une spécificité locale.

Art-5 Recycler : J'ai conscience qu'en récupérant les déchets inhérents à mon activité, je suis à l'origine de la première étape du renouveau du matériau.

Art-6 Relayer : En m'engageant concrètement dans la démarche des 7R, j'en deviens l'Ambassadeur. Je relaie l'information auprès de mes amis, de mes voisins, de ma clientèle, de mes prestataires et fournisseurs comme de mon personnel.

Art-7 Respecter : J'ai conscience d'être responsable de la préservation de l'environnement, de chacun de mes actes et de leurs incidences sur le bien-être des générations futures.